



Romainmôtier, le 6 mai 2026

Installation des autorités et assermentation générale

Madame, Monsieur,

Vous êtes cordialement invités à l'installation des autorités pour la **législature 2026-2031** qui aura lieu le

Mardi 2 juin à 19h30
à la Salle du Conseil général
(place du Bourg 13)

Monsieur le Préfet Stives MORAND procédera à l'assermentation des membres du Conseil général et à celle des membres de la Municipalité. Le Conseil siégera ensuite brièvement pour élire les membres des diverses commissions et associations intercommunales.

Toute personne majeure, domiciliée dans la commune, ayant le droit de vote, peut se présenter pour être assermentée.

La Municipalité et le Bureau